

CATASTROPHE DE BRÉTIGNY-SUR-ORGE

Les victimes insatisfaites

PAGE 2

L'association des victimes de la catastrophe ferroviaire de Brétigny-sur-orge a enfin été reçue à Paris par les juges d'instruction. A sa sortie, la délégation s'est déclarée dans l'attente d'explications claires et d'un calendrier précis.



Photo AFP / Lionel Bonaventure



Photo AFP / Loïc Venance

LIMOGES - OPPOSITION A LA LOI EL-KHOMRI

Un arc syndical, politique et associatif, invite à un grand débat

Page 3



Harcèlement

Denis Baupin accusé

Pages France

Water-Polo France Espagne avant Rio !

Pages Sports



R F: 1,10 €

Réunis contre la loi travail, les syndicats, associations et partis de gauche poursuivent leur mobilisation. Jeudi à Limoges, la coordination Haute-Vienne convie trois personnalités pour permettre le décryptage de ce texte symbole de la dérive libérale du gouvernement. Un rassemblement de plus pour exprimer leur refus au moment où l'utilisation du 49.3 menace le débat parlementaire.

Social



Avis à la population : «Le refus de la loi travail se poursuit jeudi à Limoges à travers un grand meeting organisé par la coordination des intermittents et précaires»

● QUELQUES REPÈRES

GRANDE RÉUNION DÉBAT LE 12 MAI À LIMOGES

L'ancien inspecteur du travail et membre du bureau national du PS Gérard Filoche, l'ancien conseiller de Myriam El Khomri (démissionnaire après la présentation de la loi travail) Pierre Jacquemain et le comédien et porte-parole de la Coordination des intermittents et précaires Samuel Churin. C'est l'affiche de cette grande réunion-débat organisée jeudi 12 mai à partir de 19h sur l'esplanade de la faculté de droit (entre la médiathèque et la fac de droit) à Limoges (repli salle Blanqui, derrière la mairie en cas d'intempéries) par la Coordination Haute-Vienne pour le retrait de la loi El Khomri.

On y retrouve notamment ATTAC, le collectif Roosevelt, la Coordination des intermittents et précaires, la CGT, EELV, Ensemble !, la FSU, le mouvement de la jeunesse communiste, le PCF, le PG, le Syndicat Général des Lycéens, l'UNEF, l'union Solidaires et la CNT. Au menu de ce meeting, des prises de parole et débats avec les têtes d'affiche annoncées plus haut mais aussi un moment de rencontre et d'échanges en musique.

Voix commune contre la loi travail

Par Jérôme Davoine

Cela fait plus d'une décennie que l'on n'avait pas vu ça. Depuis le référendum pour une constitution européenne (en mai 2005), les différentes organisations syndicales, politiques et associatives qui se revendiquent de la vraie gauche ne s'étaient jamais retrouvées sur une lutte si unanimement partagée. Bien sûr, la convergence était là sur de nombreux thèmes mais il aura fallu la loi travail pour que tous parlent d'une même voix faisant par exemple naître cette coordination Haute-Vienne pour le retrait de la loi El Khomri. «C'est un arc de force qui n'est pas fréquent, reconnaît Stéphane Lajaumont (Ensemble!). Ce rassemblement est la concrétisation de trois mois de mobilisation où on a eu le temps de discuter du fond et d'alternatives à cette loi travail.» «Une casse sociale rarement vue qui nous ramène au XIX^e siècle», résume Michel Vauzy. «Cette loi creuse encore la fracture générée

par un ensemble de dispositifs comme le CICE, estime Sandrine Gouraud (CGT). Après la feuille de paie rendue transparente, c'est maintenant le contrat de travail que l'on veut vider de son sens. Et demain, c'est la paye elle-même qui sera transparente ?» Et qu'on ne parle pas aux opposants des ajustements de dernière minute. Le compte personnel d'activité, le compte d'engagement citoyen ? «Rien qui puisse justifier de se résigner à un projet aussi toxique.» Sur le fond, Dominique Normand (EELV) insiste sur les conditions de licenciement dans les filiales des grands groupes, déconnectées des bénéfices réalisés. «Les accords d'entreprise vont bénéficier aux grands groupes. Et oser dire que licencier plus facilement va permettre de créer de l'emploi c'est un non sens. Et c'est nous qu'on voudrait faire passer pour des conservateurs ?» Derrière l'inversion de la hiérarchie des normes, Yves Thiébaud (PG) constate qu'«on ne veut en aucun cas simplifier le code du travail mais le complexifier avec

une multitude d'accords d'entreprise. Et plus, il y a cette grande hypocrisie où l'on veut faire croire à un dialogue d'égal à égal entre le salarié et l'employeur. Nier ce déséquilibre c'est malhonnête.» Pour Philippe Duthoit (FSU), la loi, si elle passe, va «rendre légal ce qui prend à revers l'existence même d'une loi dont le rôle est de protéger les plus faibles. Pas besoin de loi pour protéger les plus forts.» «On va se retrouver face à une jungle juridique», abonde

«Ils veulent rendre légal ce qui prend à revers l'existence même d'une loi.»

Sandrine Gouraud. De ce texte dont on a (presque) tout dit, Stéphane Lajaumont, reprenant un communiqué du syndicat des avocats de France, met le doigt sur l'article 52 qui permet à Pôle Emploi de prélever directement sur les allocations chômage

des indus qu'il réclame et dont il fixe lui-même le montant, sans contrôle d'un juge. «Un dispositif que l'Unedec avait cherché à introduire par le passé et qui avait été annulé par le Conseil d'Etat.» Derrière l'opposition à ce texte qui les réunit, Francis Dauliac (PCF) révèle la dérive libérale du gouvernement Valls : «Après les cadeaux aux entreprises, on matraque maintenant le code du travail en offrant l'opportunité aux patrons de payer leurs salariés comme ils l'entendent et de les virer quand ils le veulent.» Déjà offensifs dans la lutte, les étudiants à qui on reproche de ne rien savoir d'un monde du travail auquel ils n'appartiendraient pas formulent un nouveau démenti. «Beaucoup d'entre nous travaillent dans les fast-food, comme manutentionnaires ou dans le monde agricole, le soir ou les week-end. Il y en a même certains qui travaillent à plein temps en demandant des aménagements pour aller en cours ou passer leurs examens, explique Amélie Bastien (Unef). Tout ça pour dire que la

précarité on connaît et qu'on ne veut pas d'une loi qui la renforce et qui dévalorise nos diplômes.» «Là, c'est un avenir sans justice qu'on nous propose», renchérit Rémi Brion Chambon. Et puis, il y a le contexte avec le durcissement des consignes données aux forces de l'ordre. Du côté de la CNT, Odile Danthieux remarque que «d'un côté on stigmatise Nuit Debout, de l'autre, on criminalise les organisations syndicales et tout groupe qui s'oppose à la politique du gouvernement.» (Mauvaise) ambiance.

● LE CHIFFRE

49.3

Avec la menace du passage en force et le recours au 49.3, Stéphane Lajaumont estime que «après l'attentat social plane aujourd'hui l'attentat démocratique.»